



**CRÉDIT AGRICOLE INDOSUEZ**

Paris, le 3 mars 2003

**Communiqué de presse**

**Pour développer ses activités au Luxembourg,**

**CRÉDIT AGRICOLE INDOSUEZ CRÉE DEUX BANQUES DISTINCTES  
A PARTIR DE SA FILIALE LUXEMBOURGEOISE**

Afin de développer les services à la clientèle en renforçant les moyens spécifiquement dédiés aux métiers de Services Financiers d'une part, et de Banque Privée d'autre part, Crédit Agricole Indosuez procède à la scission de sa filiale Crédit Agricole Indosuez Luxembourg en deux banques distinctes de droit luxembourgeois.

Cette opération vient d'être approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 février 2003 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Crédit Agricole Indosuez intervient désormais par l'intermédiaire de deux filiales, *Crédit Agricole Investor Services Bank Luxembourg* exerçant les activités de Services Financiers pour la Clientèle Institutionnelle, et *Crédit Agricole Indosuez Luxembourg* pour les activités de Banque Privée.

Les activités de marché de capitaux continueront à être exercées au sein de la succursale luxembourgeoise de Crédit Agricole Indosuez pour le compte des deux nouvelles banques.